L'innovation de produit et les dynamiques de l'offre sur les marchés des étoffes de laine dans la France du XVIII^e siècle. Quelques aperçus quantitatifs et qualitatifs

1. Introduction: Les dynamiques de l'offre sur les marchés des étoffes au XVIII^c siècle

L'Europe a connu au XVIIIe siècle une hausse de la consommation des biens de «commodité», destinés à accroître le confort et le plaisir – comme les étoffes, les accessoires de parure, les denrées coloniales ou les équipements intérieurs –, consommation à laquelle même des milieux sociaux modestes ont pu accéder. Grâce à l'essor économique séculaire, les revenus de larges segments de la paysannerie et de l'artisanat ont en effet crû, et de nombreux consommateurs ont pu augmenter et diversifier leurs dépenses d'alimentation, de vêtement, de mobilier, de bibelots ou de produits culturels.

Cette poussée consumériste s'explique sans doute aussi par les transformations de l'offre de produits portées par les fabricants et les commerçants. Dans les grandes villes, beaucoup de boutiquiers veillaient ainsi à proposer une gamme de produits faisant la part belle aux nouveautés, et à piquer la curiosité de leurs clients par des dispositifs commerciaux les mettant en valeur (Mui et Mui 1989). Dans certaines branches, les marchands-fabricants se coordonnaient même avec les détaillants pour vendre des biens fréquemment renouvelés et susciter chez les consommateurs le désir d'acheter – et éviter par-là la saturation des marchés (Poni 1998; Pallach 1987). C'était particulièrement notable sur celui des étoffes, les plus consommés des produits manufacturés à l'époque préindustrielle.

La nouveauté en matière textile pouvait prendre deux formes. La première consistait en un jeu sur les caractéristiques secondaires des produits comme les couleurs ou les motifs. Un des cas les mieux documentés et les plus précoces est la Grande Fabrique de Lyon, qui depuis les années 1670 pratiquait le «cycle annuel»: les dessins des soieries façonnées étaient renouvelés d'une année sur l'autre, et étaient adressés aux détaillants en étoffes quelques mois avant le tissage pour qu'ils passent leurs commandes (Poni 1998). Des pratiques similaires se retrouvaient dans les fabriques de toiles peintes, qui se développèrent en Europe de l'ouest à partir des années 1740 (Chassagne 1991). La nouveauté pouvait aussi consister en l'invention de nouveaux produits aux caractéristiques principales différentes des autres tissus. Les producteurs faisaient alors varier la largeur, le nombre de fils de chaîne ou la qualité des fils employés – à l'image des ouvriers et marchands-

fabricants de Reims, particulièrement dynamiques et innovants aux XVII^e et XVIII^e siècles, qui mirent au point de nouvelles variétés comme les «dauphines» ou les «marocs» (Wroblewski 2010, 56-62).

Plusieurs études portant sur les fabriques d'étoffes de laine du Languedoc, de toiles du Cambrésis et du Saint-Quentinois ou de soieries du Bas-Languedoc ont mis en évidence l'essor au XVIIIe siècle de la production de biens de qualité moyenne destinés à de larges clientèles de consommateurs (Minovez 2012a, 67-77; Terrier 1996, 31-34; Teisseyre-Sallmann, 1995, 299-316). Dans toutes ces fabriques, ce segment de marché se caractérisait par le renouvellement et l'élargissement des gammes de biens proposés – certaines commercialisées pendant quelques saisons seulement, d'autres plus durables venant compléter un fonds de produits stables sur le siècle. Mais en allait-il de même dans les autres fabriques ? Nous nous proposons dans cette étude de procéder à une «pesée globale» systématique de l'innovation de produits dans le secteur textile. Nous limiterons notre enquête aux étoffes de laine, qui malgré le spectaculaire succès des cotonnades restaient très vraisemblablement en volume comme en valeur les plus largement consommées au XVIIIe siècle (Lavoisier (1791) 1988, 144-45; Roche 2007, 119-48). Nous nous pencherons sur le cas de la France, qui était alors très certainement à la fois le plus grand producteur d'étoffes de laine d'Europe et le marché de consommation le plus étendu (Markovitch 1976; Van der Wee 2003, 462-72).

La documentation disponible pour mener une telle étude est assez riche, grâce en particulier aux «états des manufactures» élaborés sous l'égide du Bureau du commerce, section du Conseil du roi chargée de superviser la politique économique (Minard 1998; Vosgien 2017): à compter des années 1710 sont ainsi dressés deux fois par an des tableaux spécifiant pour chaque fabrique les variétés d'étoffes produites, les quantités en jeu et les prix de vente. Pour une vingtaine d'espaces productifs situés dans seize ressorts d'inspection des manufactures, il est ainsi possible de suivre les mutations au fil du siècle de la gamme d'étoffes tissées.²

¹ Les lainages constituaient au XVIII^e siècle un marché de consommation déjà bien établi. A la différence de «l'innovation radicale» que représentaient les cotonnades, qui se traduisit par l'usage d'une nouvelle fibre, l'essor de nouvelles branches de production et une demande nouvelle de la part des consommateurs, le marché des lainages se caractérisait par un assez grand conservatisme technologique et des mutations relativement modestes des types de biens mis sur le marché. Pour parler comme Rajesh Chandy et Gerard Tellis (Chandy et Tellis 1998), les innovations de produit sur le marché des lainages oscillaient entre la «percée sur le marché» (obtenue à niveau technologique équivalent et proposée pour le même prix, mais apportant une satisfaction supérieure au consommateur grâce à certaines modifications des caractéristiques du produit) et «l'innovation incrémentale» (introduisant des changements mineurs en matière technologique ou dans la qualité, à satisfaction constante du consommateur). Nous remercions chaleureusement John Styles pour ses remarques et réflexions, et notamment pour nous avoir indiqué cette dernière référence.

² La généralité d'Alençon (avec notamment les fabriques du Perche autour de Nogent-le-Rotrou); l'inspection particulière d'Amiens; la généralité d'Auch; l'inspection particulière d'Aumale; la généralité de Riom (correspondant à l'Auvergne); la généralité de Bourges; la généralité de Caen (avec les fabriques de Caen, Vire, Cherbourg et Saint-Lô); la généralité de Châlons-en-Champagne (avec notamment les fabriques de Châlons et de Troyes); l'inspection particulière de Grandvilliers et Feuquières; la généralité de Montauban (avec les fabriques de Montauban et de Cahors); la généralité d'Orléans; l'inspection particulière du Poitou et de l'Aunis; l'inspection particulière de Reims (détachée

Après avoir montré comment utiliser les états des manufactures pour notre enquête (2), nous pourrons prendre une première mesure de l'innovation de produits dans le secteur des lainages entre les années 1710 et les années 1780 (3), et nous tâcherons à partir des indications sur les volumes fabriqués d'évaluer son ampleur réelle (4). Les états des manufactures ne recensant toutefois que les étoffes dont la fabrication était codifiée par des règlements productifs, une bonne partie de l'innovation de produit, non-réglementée, nous échappe. Nous essaierons malgré tout d'en estimer le volume en recourant à des inventaires de fonds de boutiques (5).

2. L'approche de l'innovation par les états des manufactures

Les états des manufactures, une fois mis en série et moyennant certaines hypothèses, permettent de mesurer l'ampleur de l'innovation de produit dans les différentes fabriques à l'échelle du XVIII^e siècle. Ils ne recensaient cependant que les étoffes dont la production était autorisée par les règlements de manufacture. Edictés pour la première fois en 1669, ces derniers imposaient des normes productives et qualitatives strictes aux fabricants d'étoffes en vue de maintenir la qualité et la réputation des produits. Par nature conservateurs, ils enregistraient cependant une bonne partie des innovations.

2.1 Etats des manufactures et règlements de manufacture

A toutes les fabriques du Royaume produisant pour le commerce régional ou interrégional s'appliquaient des «règlements généraux» portant sur la taille des pièces d'étoffes, le nombre et la qualité des fils de chaîne et de trame à employer ou les types de finition à apporter. La vérification de la conformité des étoffes aux règlements incombait à des «bureaux de visite et marque», supervisés par les gardesjurés des corps de métier des fabricants: après y avoir été certifiée conforme, la pièce de tissu était revêtue d'un plomb de visite (Minard 1998, 20-21 et 162-166). Malgré leur caractère contraignant, les marchands-fabricants trouvaient des avantages à ces règlements. Ils permettaient en effet de garantir une qualité minimale stable des produits: chaque espace productif était une «marque collective» dont il fallait assurer le renom, dans le cadre d'une concurrence portant à la fois sur les prix et les qualités (Grenier 1996, 68). A l'intérieur de la fabrique, les marchandsfabricants pouvaient en outre utiliser les prescriptions des règlements comme moyen de pression sur les ouvriers (Minard 1998, 294-300). Les principales places de fabrique obtinrent toutefois dès 1669 des aménagements sous forme de règlements particuliers leur permettant de continuer de produire selon l'usage local certaines étoffes de large diffusion.

La prise en compte des innovations de produit dans le cadre réglementaire se faisait de manière assez plastique. Loin d'être hostiles aux nouveautés, les inspecteurs des manufactures ou les intendants laissaient les marchands et les

de la généralité de Châlons-en-Champagne); l'inspection particulière de Romorantin (Sologne); la généralité de Rouen (qui comprend également les fabriques de Louviers et d'Elbeuf).

fabricants les développer, convenant ensuite avec eux d'un règlement productif spécifique une fois le débit et le renom de la nouvelle étoffe bien établis. Les règlements de manufacture étaient en somme le produit d'une coopération entre les corps de métiers et les autorités. Y étaient relevées les innovations «consolidées» – c'est-à-dire celles qui étaient suffisamment durables et d'une diffusion telle qu'elles justifiaient une adaptation de la réglementation générale.

Les états des manufactures étaient des tableaux dans lesquels les inspecteurs des manufactures estimaient tous les six mois, pour l'information du Bureau du commerce, les volumes produits et le nombre de métiers employés dans les différentes fabriques de leur circonscription. Les états précisaient pour chaque variété d'étoffe autorisée par les règlements généraux ou particuliers sa dénomination, ses principales caractéristiques et les matières premières qui la composaient. Synthétisant un certain nombre d'informations contenues dans les règlements, ils donnent à voir en première approximation, une fois mis en série à l'échelle d'un ressort d'inspection, les innovations de produits «consolidées» introduites au fil du temps. Décrivant les principales caractéristiques des étoffes, ils permettent en outre d'échapper aux difficultés que fait courir l'approche de l'innovation par les seules dénominations – des produits qui voient leurs caractéristiques changer au fil du temps tout en gardant le même nom; des produits changeant de nom tout en gardant les mêmes caractéristiques.

Une partie notable des innovations nous échappe toutefois. Beaucoup de nouveaux produits ne respectaient en effet sans doute pas les règlements généraux ou particuliers, quand d'autres, pourtant conformes, n'étaient peut-être pas portés aux bureaux de marque par crainte de complications bureaucratiques. Dans tous les cas, ces nouvelles étoffes non-marquées alimentaient les marchés de ce que les inspecteurs des manufactures considéraient comme de la «fraude» (Jeggle 2011, 91-104; Minard 2007, 621-38). Tenter de saisir l'ampleur de leur diffusion suppose de recourir à d'autres sources. Nous y reviendrons en dernière partie.

2.2 La mesure de l'innovation dans la seconde moitié du siècle

Les inspecteurs des manufactures signalaient depuis les années 1730 une explosion de la «fraude» (Minard 1998, 264-75). A partir des années 1750, beaucoup avaient en fait assez largement renoncé à faire appliquer les règlements, aussi bien par découragement que par ralliement progressif aux idées de «laissez-faire» (Minard 1998, 313-49). L'hostilité croissante aux règlements était d'ailleurs partagée par le Bureau du commerce: ils ne furent plus mis à jour à partir des années 1750, et le dernier recueil complet de règlements à l'échelle du Royaume date de 1730.

Nous pouvons cependant nous appuyer pour un certain nombre de provinces sur les tableaux des étoffes réglées issus de la dernière grande tentative de réglementation productive, celle de 1779-1781 (Minard 1998, 321-6). Le ministre Necker échafauda en effet à cette date un «système intermédiaire» laissant aux fabricants le choix de produire et d'écouler des produits «réglés» ou «non-réglés» – les premiers devant se conformer à des règlements particuliers refondus et les seconds échappant à toute norme réglementaire (Minard 1993). Les étoffes «réglées» devaient

comme auparavant être marquées après vérification; les «non-réglées» étaient seulement tenues de porter un plomb dit «de liberté». Le «système» neckérien, mis en place par une série d'édits de 1780 et 1781, reflète la tension parmi les fabricants, les commerçants et les inspecteurs entre la volonté de laisser libre cours à l'initiative des producteurs pour satisfaire les désirs changeants de la clientèle et la nécessité de disposer d'une grille de lecture permettant de s'orienter dans un monde des biens en expansion et à renouvellement rapides (Grenier 1996, 60-78).

Chaque édit concernait une province particulière, et ses prescriptions s'appliquaient à l'ensemble des fabriques.³ Y étaient joints des tableaux des étoffes réglées, élaborés par les inspecteurs des manufactures en 1779 et 1780 après des enquêtes détaillées et de longues discussions avec les intendants et les représentants des marchands-fabricants — les producteurs ont d'ailleurs manifestement profité de l'occasion pour faire enregistrer et réglementer par la monarchie nombre de productions locales jusqu'alors non-réglées. Beaucoup d'innovations «consolidées» trouvent ainsi leur place dans ces documents.

Pour plusieurs espaces, il nous est en somme possible de retracer l'évolution des variétés réglementées fabriquées des années 1710 aux années 1780.4 Aucune modification substantielle des règlements particuliers n'ayant eu lieu entre les années 1750 et les années 1779-1781, on ne peut cependant pas dater précisément l'apparition des produits nouveaux mentionnés dans les tableaux des édits inspirés par Necker. A l'échelle séculaire, les dynamiques générales de l'innovation sont en tout cas perceptibles.

3. L'ampleur et les formes de l'innovation «consolidée»

La documentation ne nous permet pas de saisir l'innovation de produits pour l'ensemble du Royaume. Toutes les provinces n'étaient en effet pas concernées par les édits de 1780-1781, qui n'avaient été promulgués que pour celles où la production était massive, et notre collection d'états des manufactures ne couvre pas tout le territoire français. Pour une vingtaine d'espaces productifs, une documentation plus ou moins continue existe néanmoins des années 1710 aux années 1780: tous étaient des régions manufacturières majeures à l'échelle française voire européenne, et ils assuraient en valeur comme en volume 55 à 60% de la production du Royaume. D'autres problèmes de mise en série des données se

³ Les règlements ont été accordés en 1780 et 1781 par lettres patentes (Alençon: 1° mars 1781; Amiens: 22 juillet 1780; Auch: 18 septembre 1780; Auvergne: 22 juillet 1780; Bordeaux: 1° mai 1781; Bourges: 22 juillet 1780; Caen: 1° mars 1781; Champagne: 22 juillet 1780; Grenoble: 16 décembre 1780; Montauban: 25 février 1781; Orléans: 22 juillet 1780; Paris: 22 juillet 1780; Poitiers: 22 juillet 1780; Provence: 16 décembre 1780; Rouen: 1° mars 1781; Tours: 22 juillet 1780).

⁴ Voir l'annexe 1 pour les espaces productifs étudiés et les cotes d'archives des états des manufacture.

⁵ Pour cette estimation grossière du volume de la production dans ces espaces, destinée surtout à évaluer leur poids parmi les manufactures du Royaume, nous nous appuyons sur les chiffres fournis par Tihomir Markovitch (Markovitch 1976, 492-5). Ils sous-estiment en réalité la production, car en ne s'appuyant que sur les données des états des manufactures, ils omettent d'évaluer la fraude. On

posent toutefois. A l'intérieur de chaque inspection, les états des manufactures ne recensaient en effet que la production passant par les bureaux de marque: même si leur semis était serré, la production de quelques petites localités nous échappe sans doute, d'autant plus que les recompositions productives ont fait apparaître au fil du temps de petits pôles de fabrique (Minard 1998, 33-74). Dans chaque espace productif, nous limiterons donc notre enquête aux pôles manufacturiers pour lesquels nous disposons à l'échelle du siècle d'une série continue de données.

3.1 Une innovation de produit massive

Trois grands types d'innovation productive peuvent être distingués en matière textile. Il peut tout d'abord s'agir d'innovations «absolues», correspondant à la fabrication et à la commercialisation d'étoffes entièrement nouvelles. D'autres sont en revanche seulement partielles: quelques caractéristiques du produit seulement connaissent des changements – le nombre de fils de chaîne, la largeur de la pièce, les laines employées –, et ne transforment pas fondamentalement la nature de l'étoffe. L'innovation peut enfin consister en l'imitation de produits «étrangers»: certains biens nouveaux sur le marché sont en fait des «façons de», transpositions de produits fabriqués ailleurs, et qu'il s'agit de concurrencer directement. Ce dernier type n'étant pas forcément aisé à identifier à partir des états des manufactures, il se trouvera dans nos calculs compris avec les innovations absolues.

Pour prendre la mesure de ces transformations, nous avons réparti les marchandises présentes dans les stocks en plusieurs catégories. Les variétés d'étoffes tissées étaient très nombreuses et très diverses, ce qui était lié au caractère décentralisé de la production: chaque fabrique locale produisait ses marchandises, du traitement des fibres à la finition, avec des procédés qui lui étaient propres. Comme William Reddy ou Jean-Yves Grenier l'ont fait remarquer, les biens se trouvaient par ailleurs hiérarchisés selon une échelle des qualités et du prestige reflétant la hiérarchie sociale: des étoffes de luxe, destinées aux élites, se distinguaient d'étoffes de qualité intermédiaire, largement diffusées dans les couches moyennes et supérieures de la population, et de produits de qualité inférieure, pour les usages domestiques des couches aisées ou pour les catégories populaires (Reddy 1986; Grenier 1995). Le XVIIIe siècle fut toutefois marqué par des mutations dans la hiérarchie des produits, certains étant désormais consommés dans de larges segments de la population. C'était le cas notamment des étoffes de coton comme les indiennes, produits nouveaux très en vogue dans toute l'Europe dès la fin du XVIIe siècle, mais aussi pour ce qui nous concerne ici des lainages de qualité intermédiaire (Shammas 1990), qui se diffusaient parmi les classes laborieuses. Notre taxinomie des produits doit ainsi tenir compte à la fois de la hiérarchie des qualités, encore prégnante dans les modèles sociaux de consommation du siècle des Lumières, et des fibres employées, certaines gagnant en popularité au fil du temps.

peut toutefois supposer qu'à une même date celle-ci était d'un niveau équivalent dans tous les espaces productifs étudiés.

Tab. 1. L'innovation de produit absolue dans différentes fabriques de lainages au XVIII^e siècle

		Etoffes de luxe			Belles étoffes		Etoffes de laine communes		tites fes de ine	Etoffes mêlées	
Fabrique	Dates	Nombre de variétés produites vers 1780	Proportion des innovations (en%)	Nombre de variétés produites vers 1780	Proportion des innovations (en%)	Nombre de variétés produites vers 1780	Proportion des innovations (en%)	Nombre de variétés produites vers 1780	Proportion des innovations (en%)	Nombre de variétés produites vers 1780	Proportion des innovations (en%)
Alençon	1714-1781					6	50,0	2	50,0		
Amiens	1719-1780					97	98,0			30	90,0
Auch	1725-1780					25	88,0	5	60,0	1	100,0
Aumale	1715-1781					2	50,0	1	100,0		
Auvergne	1716-1780					10	100,0	3	33,0		
Berry	1716-1780			1	100,0	1	0,0			2	100,0
Caen	1716-1781					22	72,7	1	100,0	4	75,0
Champagne (hors Reims)	1717-1780					9	78,0	2	50,0		
Grandvilliers et Feuquières	1717-1780							1	0,0		
Montauban	1716-1781					37	86,0				
Orléans	1718-1780					2	0,0				
Poitiers	1717-1780					18	67,0	1	100,0	1	100,0
Reims	1719-1780					34	91,0	17	76,0		
Romorantin	1716-1780			2	100,0	4	50,0			2	100,0
Rouen	1715-1781	11	27,0	4	25,0	19	79,0				

Le classement suivant a par conséquent été retenu:

- 1) <u>Etoffes de luxe</u>, de haut prix et d'excellente qualité: on y trouve les étoffes de laine cardée les plus prestigieuses, comme les draps de Louviers ou de Sedan;
- 2) <u>Belles étoffes</u> de laine cardée, de très bonne qualité et de prix élevé, mais moins chères et moins socialement exclusives que les précédentes: c'est le cas des draps de Romorantin, fabriqués en Sologne;
- 3) <u>Etoffes de laine communes</u>, en peigné, en cardé ou d'une combinaison des deux (Harte 1997): il s'agit d'étoffes résistantes et d'assez bonne qualité, mais de prix modéré et accessibles à un public assez élargi de consommateurs comme les étamines de laine de Reims ou certains cadis du Languedoc;

4) <u>Petites étoffes de laine</u>, en peigné, en cardé ou d'une combinaison des deux, plus communes et moins résistantes que les précédentes: on y trouve par exemple les dauphines, produites à Reims, ou la plupart des cadis languedociens;

5) <u>Etoffes mêlées</u>, à base de différentes fibres, comme la laine et le chanvre, la laine et le lin, la laine et le poil de chèvre ou encore la laine et la soie: leur combinaison permet aux producteurs, selon la proportion respective de chaque fibre, de varier les qualités de produit et de proposer aux consommateurs des marchandises à renouvellement fréquent. Les « velours façon d'Utrecht » tissés à Amiens mêlaient ainsi du fil de laine en chaîne et du fil de lin en trame.

Pour prendre une première vue globale de l'innovation de produit, nous comparerons d'abord le début et la fin de la période étudiée. Pour chaque pôle productif, nous avons calculé la proportion des biens qui dans les années 1780 relevaient par rapport aux années 1710-1720 de l'innovation absolue (Tab. 1) puis celle relevant de l'innovation partielle (Tab. 2).

L'innovation absolue de produit fut particulièrement forte à l'échelle du siècle sur le marché des «étoffes de laine communes», puisque selon les fabriques entre la moitié et la totalité des variétés produites dans les années 1780 étaient des nouveautés - à l'exception de la généralité d'Orléans où l'on note sur toute la période le maintien des variétés produites, notamment dans le Perche avec les étamines «du Mans» (Cailly 1993, 73-81). Dans la généralité de Montauban, la dynamique d'innovation s'est traduite par la diversification de la production de cadis, couplée autour de la ville chef-lieu à une montée en gamme des fabriques par la production de ratines et de draperies fortes (Minovez 2012b, 134-7). Dans la généralité de Caen, les fabriques de Bayeux, Condé et Fresnes diversifièrent leurs gammes de serges et de tiretaines, à mesure que la fabrique caennaise déclinait (Perrot 1975, 382-400). A Reims, les fabricants ont à l'échelle du siècle considérablement élargi leur offre en étamines, burats et flanelles, tout en mettant sur le marché des produits entièrement nouveaux comme les draps dits «de Silésie», les «perpétuelles» ou les «wilstons» (Wroblewski 2010, 56-62). A Amiens, l'innovation s'est manifestée aussi bien par la mise au point de nouveaux produits de très large débit – «pannes de fond» et «tamises» – que par la diversification des variétés de productions traditionnelles de la fabrique comme les «camelots» (Wroblewski 2010, 49-56). On peut ainsi dans l'ensemble considérer que deux-tiers des variétés d'étoffes de laine communes ou de qualité médiocre fabriquées à la fin du siècle étaient des nouveautés par rapport aux années 1710-1720.

Les tendances à l'innovation absolue étaient apparemment du même ordre de grandeur pour les «petites étoffes de laine» et les «étoffes mêlées». Pour les premières, la fabrique de Reims et son annexe de Rethel se montrèrent particulièrement dynamiques, mettant sur le marché différentes variétés de «marocs». La fabrique amiénoise a quant à elle largement élargi sa gamme d'étoffes mêlées de laine et de soie (comme les camelots ou les prunelles) ou de laine et de lin (comme les velours d'Utrecht).

Les dynamiques d'innovation absolue furent par contre moins nettes pour les produits de qualité supérieure – «étoffes de luxe» ou «belles étoffes». Les fabricants de Haute-Normandie ont ainsi privilégié la stabilité productive, préférant se concentrer sur leurs produits-phares et maintenir le plus haut degré possible de

perfection – ce qui était tout particulièrement sensible à Elbeuf, premier centre lainier de la généralité au XVIII^e siècle, qui maintint sa production de draps «fins» ou «ordinaires» (Concato 2004, 360-5). Les fabricants de Sologne et du Berry, aux productions de qualité un peu moindre, auraient quant à eux cherché à monter en gamme en produisant quelques variétés de draps de meilleure qualité et de plus haut prix.

Il est difficile d'en dire davantage à ce stade: seule une étude fine des marchés de consommation des étoffes de chaque fabrique, des stratégies commerciales des marchands-fabricants en réponse aux fluctuations et sollicitations des marchés ainsi que de leur articulation avec les configurations productives locales permettrait d'y voir plus clair – sur le modèle de l'étude de James Thomson sur Clermont-de-Lodève aux XVII^e et XVIII^e siècles (Thomson 1982).

3.2 L'élargissement des gammes de produits et les mutations qualitatives

Outre une forte innovation de produit «absolue», on constate l'élargissement au cours du XVIIIe siècle des gammes de produits pour quelques biens d'ample diffusion, en particulier les étoffes communes et les petites étoffes. L'échelle des qualités s'est en effet étendue par la mise au point de nouvelles sous-variétés de produits, c'est-à-dire de déclinaisons qualitatives d'une même variété d'étoffe par le jeu sur la largeur, le nombre de fils ou les finitions (Tab. 2).

Dans la plupart des cas, il s'agit de proposer une version meilleur marché et de qualité moindre d'un produit déjà existant. En Champagne, une version «commune» des petits draps de Troyes était désormais fabriquée et commercialisée, tandis qu'à Rouen six qualités différentes d'espagnolettes étaient désormais tissées – de «première», «deuxième» ou «troisième» qualité, en «croisé» ou en «lisse». Dans certains cas, les nouvelles variétés de produits étaient d'emblée déclinées en différentes qualités: dans le Berry, les marchands-fabricants commercialisaient à la fin du siècle des draps de qualité moyenne de différentes largeurs, dérivés des nouveaux produits; il en allait de même dans la généralité d'Alençon avec les flanelles et les molletons de Lisieux, proposés en cinq qualités différentes. Ces évolutions sont probablement là encore à relier à l'élargissement social des marchés de consommation, à la volonté des marchands et des fabricants de conquérir les segments plus modestes de la population et à leur souhait de proposer des produits de moindre coût et plus facilement remplaçables aux consommateurs soucieux d'être «à la mode».

Tab. 2. L'innovation de produit partielle dans les différentes fabriques de lainages

	Etoffes of luxe			Belles étoffes		Etoffes de laine communes		Petites étoffes de laine		Etoffes mêlées	
Fabrique	Dates	Nombre de qualités produites vers 1780	Proportion des innovations (en%)	Nombre de qualités produites vers 1780	Proportion des innovations (en%)	Nombre de qualités produites vers 1780	Proportion des innovations (en%)	Nombre de qualités produites vers 1780	Proportion des innovations (en%)	Nombre de qualités produites vers 1780	Proportion des innovations (en%)
Alençon	1714-1781					3	100,0	6	87,0		
Amiens	1719-1780										
Auch	1725-1780					2	100,0				
Aumale	1715-1781							1	0,0		
Auvergne	1716-1780							2	100,0		
Berry	1716-1780			6	100,0	5	100,0				
Caen	1716-1781										
Champagne (hors Reims)	1717-1780					4	50,0	1	100,0		
Grandvilliers et Feuquières	1717-1780							1	0,0		
Montauban	1716-1781					3	100,0				
Orléans	1718-1780					4	25,0				
Poitiers	1717-1780					1	100,0				
Reims	1719-1780					3	33,0	1	100,0		
Romorantin	1716-1780			4	100,0	5	20,0				
Rouen	1715-1781	2	100,0	3	66,0	6	100,0				

Notre approche par les règlements productifs et les états des manufactures suggère en somme une innovation de produit entre les années 1710 et 1780 de l'ordre de la moitié pour les étoffes de laine de qualité supérieure, et des deux-tiers pour celles de qualité moyenne ou médiocre – avec toutefois des trajectoires différenciées entre les espaces productifs, singulièrement pour les places produisant des biens haut de gamme. Si l'on note un fort renouvellement de l'offre de lainages à l'échelle du siècle, il apparaît que l'innovation était permanente et massive: entre les années 1750 et les années 1780, l'apparition de nouveaux produits dans les fabriques atteignait des niveaux très élevés.

3.3 Les rythmes de l'innovation

Une comparaison entre les états des manufactures des années 1750, au moment où le Bureau du commerce renonce de fait à renouveler les règlements, et les états des étoffes réglées des années 1780 laisse supposer une forte accélération de l'innovation dans la seconde moitié du siècle (Tab. 3).

Tab. 3. L'innovation de produit absolue dans les différentes fabriques de lainages (années 1750 – années 1780)

		Etoffes de luxe		Belles étoffes		Etoffes de laine commune s		Petites étoffes de laine		Etoffes mêlées	
Fabrique	Dates	Nombre de variétés produites vers 1780	Proportion des innovations (en%)	Nombre de variétés produites vers 1780	Proportion des innovations (en%)	Nombre de variétés produites vers 1780	Proportion des innovations (en%)	Nombre de variétés produites vers 1780	Proportion des innovations (en%)	Nombre de variétés produites vers 1780	Proportion des innovations (en%)
Amiens	1750-1780					97	70,0			30	60,0
Aumale	1749-1781					2	50,0	1	0,0		
Caen	1753-1781					22	41,0	1	100,0	4	50,0
Grandvilliers et Feuquières	1762-1780							1	0,0		
Orléans	1756-1780					2	50,0				
Poitiers	1756-1780					18	44, 0	1	0,0	1	0,0
Rouen	1749-1781	11	36,0	4	100,0	19	47, 0				

Le mouvement est une fois de plus particulièrement sensible pour les étoffes de laine communes. Dans les espaces productifs où on peut l'observer, il semblerait qu'entre la moitié et les deux-tiers de l'innovation de produit repérée à l'échelle du siècle date d'entre 1750 et 1780 – c'est le cas à Caen avec diverses variétés d'«étamets» ou de «demi-rases», dans le Poitou avec les «calmouks» ou les «cadisés», à Rouen avec les «frocs», les «calmouks» ou les ratines. Amiens s'affirmait quant à elle comme place à haut niveau d'innovation, tant pour les étoffes de laine communes que pour les étoffes mêlées. Pour les premières, on voit apparaître dans la seconde moitié du siècle différentes variétés de «tamises», de «turcoins», de «pannes de fond» ou «de chameau». Pour les secondes, une offre étendue de «camelots poil» – faits de laine superfine, de soie organsinée et de poil de chèvre – ou de camelot «mi-soie» est désormais proposée. Cela tendrait à accréditer l'idée d'un dynamisme accru des marchés à partir des années 1750, avec des consommateurs plus nombreux et plus avides de nouveauté, auxquels les fabricants s'efforceraient de fournir des produits plus diversifiés – par crainte peut-être aussi de la surproduction et de la mévente?

Toutes les estimations menées jusqu'ici reposent sur un simple comptage des variétés de produits et de leurs déclinaisons. Il conviendrait toutefois de pouvoir évaluer le volume que représentaient effectivement les innovations dans l'ensemble des biens en circulation.

4. La diffusion effective de l'innovation de produits: quelques aperçus

Pour évaluer le poids des nouveautés sur le marché, il faudrait rapporter leur masse à celle de l'ensemble des marchandises en circulation. Les seules données globales disponibles sont fournies par les états des manufactures, qui indiquent le nombre de pièces d'étoffes produites ainsi que leur valeur. Les quantités relevées sont cependant assez douteuses, qui reposent sur le nombre de pièces d'étoffes présentées aux bureaux de marque: or comme on l'a vu, les inspecteurs des manufactures alertaient dès les années 1730 sur l'énormité de la fraude. Du fait de ce sous-enregistrement croissant, les chiffres des états des manufactures ne peuvent guère être utilisés pour étudier l'évolution des volumes produits. Cette difficulté est toutefois moindre dans le cadre d'une étude synchronique: on peut en effet raisonnablement supposer qu'à un moment t, le sous-enregistrement à l'intérieur d'une fabrique particulière était similaire pour l'ensemble des produits de celle-ci – tout du moins pour ceux de la même gamme qualitative.

Grâce à quelques chiffres de production disponibles pour les années 1750, nous pouvons pour cette date calculer la part que représentaient dans l'ensemble des étoffes fabriquées les nouveautés par rapport aux années 1710-1720. Les années 1750 sont intéressantes pour notre étude: elles correspondent à une période d'accélération de la poussée consumériste entamée dans les années 1720 et 1730, laquelle se traduisit par l'accroissement vraisemblable de l'innovation de produit. Nous calculerons ici la part des nouveautés dans l'ensemble de la production pour les fabriques des inspections d'Amiens, d'Aumale, de la généralité de Caen, de l'inspection de Grandvilliers-Feuquières et des généralités d'Orléans et de Rouen (Tab. 4). La relative étroitesse de l'échantillon interdit toute généralisation excessive, mais quelques enseignements peuvent malgré tout être tirés.

Les dynamiques d'innovation étaient dans plusieurs espaces productifs très fortes pour les étoffes de laines communes ou les étoffes mêlées: l'offre de textiles destinés aux marchés de consommation les plus socialement étendus a ainsi connu en une trentaine d'années une forte mutation, de nouvelles variétés apparaissant qui pouvaient représenter une large part de la production locale (Tab. 4).

Tab. 4. L'innovation de produit dans diverses fabriques françaises vers 1750 (par rapport aux années 1710-1720)

	Etoffes de luxe		Belles étoffes		Etoffes de laine communes		Petites étoffes de laine		Etoffes mêlées	
Fabriques	Nombre total de pièces produites	innovation en % de l'ensemble de la production	Nombre total de pièces produites	innovation en % de l'ensemble de la production	Nombre total de pièces produites	innovation en % de l'ensemble de la production	Nombre total de pièces produites	innovation en % de l'ensemble de la production	Nombre total de pièces produites	innovation en % de l'ensemble de la production
Amiens					14826	74,9	336	0,0	31758	80,8
Aumale					600	0,0	7954	0,0		
Caen					7606	78,4			1870	88,8
Grandvilliers et Feuquières					563	88,6	22422	38,9		
Orléans					10521	98,4	2289	65,0		
Rouen	2214	29,3	9263	3,4	9775	24,4				

Il convient toutefois là encore de distinguer entre les espaces productifs, les stratégies locales étant vraisemblablement très différentes. La fabrique d'Aumale produisait ainsi des étoffes de consommation courante, mais ses marchandsfabricants ne se sont apparemment pas lancés dans des innovations destinées à anticiper les désirs de la clientèle - à moins qu'ils n'aient pas pris la peine de faire enregistrer leurs innovations de produits, préférant recourir à la fraude? De leur côté, les marchands-fabricants amiénois ont préféré élaborer et commercialiser des variétés de produits nouvelles, faisant semble-t-il le choix à la fois de l'innovation par imitation et du développement des étoffes mêlées (Wroblewski 2010, 49-56). Les données pour l'inspection d'Orléans interpellent: si la comparaison entre le début et la fin du siècle laisse supposer une absence d'innovation (tab. 1 et 2), celleci a semble-t-il été très marquée entre les années 1720 et les années 1750. Les innovations de la première moitié du siècle auraient-elles donc été abandonnées dans la seconde? Si oui, faut-il y voir un signe de déclin de la fabrique? Cela semble peut probable, puisque la production de l'année 1778 montait apparemment à 20.000 pièces d'étoffes environ, soit un peu moins du double du chiffre porté dans le tableau, qui correspond à la seconde moitié de l'année 1756. On ne peut non plus exclure que les marchands-fabricants orléanais aient fait le choix dans les années 1780 de se tourner vers la production non-réglée à la faveur du «système intermédiaire». Les fabricants de Haute-Normandie ont quant à eux manifestement préféré s'en tenir à une production structurée autour de produits stables de haute qualité à la réputation établie (Concato 2004, 360-5).

Si la massivité de l'innovation de produits ne fait guère de doute dès le premier tiers du XVIIIe siècle, elle était vraisemblablement très différenciée entre les

fabriques, et obéissait à des stratégies de place portées par les marchands-fabricants locaux. Nos observations ne sont toutefois que partielles, qui reposent sur la seule innovation «consolidée» intégrée dans les états des manufactures: une bonne partie de l'innovation était en effet non réglementée, et consistait en étoffes échappant aux bureaux de marque. Nous nous proposons ainsi dans une dernière partie d'essayer d'estimer l'ampleur de cette innovation non-réglée à partir de l'étude des stocks de marchands détaillants en étoffes.

5. Une estimation de l'innovation de produit non-réglementée

Puisque par construction l'innovation non-réglée échappait aux états des manufactures, il faut recourir à d'autres documents pour en prendre la mesure – par exemple à des sources de la pratique marchande. Les plus nombreuses sont les inventaires de faillite, qui recensent les biens possédés par les marchands au moment du dépôt de leur bilan. A partir de l'étude des fonds de boutique de détaillants en étoffes vers 1750 et vers 1780, nous pouvons tenter d'évaluer la part dans les stocks des innovations «réglées» et «non-réglées».

5.1 L'approche de l'innovation par les inventaires de faillite

Les inventaires de faillite nous donnent accès à la diversité des marchandises proposées par les marchands. Construits sur le même modèle que les inventaires après décès, on y trouvait les mêmes types d'informations, les marchandises y étaient prisées de la même manière, et ils posent par conséquent les mêmes problèmes d'utilisation (Overton, Whittle, Dean et Hann 2004; Baulant, Schuurman et Servais 1988). Selon la diligence et l'application des priseurs – souvent des marchands de la localité d'exercice du failli ou des environs mandatés par les juges consulaires -, les produits étaient plus ou moins bien décrits: pour les tissus étaient malgré tout généralement précisés outre le nom la couleur, la largeur ou les différents motifs ornant la pièce d'étoffe.

Recourir pour notre enquête à des marchands ayant échoué n'introduit en réalité pas de biais considérable. Si certaines faillites signaient l'effondrement pur et simple de l'activité des marchands – situation que l'on repère à l'énormité du passif et à la chétivité des actifs –, la plupart ne correspondaient qu'à des périodes de difficultés passagères – actifs et passifs étant alors du même ordre de grandeur. La faillite, issue d'un défaut de paiement, était en fait un état relativement courant chez les marchands des économies préindustrielles, et tout particulièrement chez les détaillants: faire la jonction entre les paiements à effectuer et ceux à recevoir était en effet souvent assez périlleux (Hoppit 1987, 56-67). Nous n'utiliserons ici que des inventaires de faillite de marchands ayant connu des difficultés passagères.

L'autre type de biais que l'on peut craindre en recourant à des inventaires de faillite concerne la nature des actifs, en particulier celle des marchandises présentes en stock. On y retrouvait en effet ce qui n'avait pas été vendu au moment de la constitution de l'inventaire: ce qui se vendait le plus mal, comme les marchandises passées de mode, était ainsi sans doute surreprésenté (Garden 1973, 265-300). Les

stocks portés aux inventaires ne refléteraient donc pas tant les ventes effectivement faites que les méventes. On n'y trouvait cependant pas uniquement des marchandises d'écoulement difficile: c'était peut-être le cas chez les commerçants ayant connu un effondrement de leurs affaires, mais chez les autres les assortiments de marchandises ne se distinguaient guère de ceux des marchands non-faillis. Au demeurant, comme nous ne menons pas notre analyse des fonds de boutique pour des périodes très resserrées mais pour des plages d'une quinzaine d'années (1740-1755 et 1770-1785), la surreprésentation des invendus dans les inventaires ne pose pas de gros problèmes méthodologiques: une étoffe démodée en 1750 pouvait très bien avoir été encore très recherchée en 1745. A une telle échelle temporelle d'analyse, les effets de mode de court terme et les biais qu'ils introduisent dans l'analyse sont gommés.

Nous étudierons les stocks de marchands détaillants en étoffes de Lorraine centrale et méridionale (Villain 2021, 21-30). Cette région présente pour notre étude l'intérêt d'être à l'échelle de l'Europe de l'ouest du XVIIIe siècle moyennement riche et urbanisée, mais également bien insérée dans les flux du grand commerce interrégional — ce qui permettait aux détaillants de proposer une offre en marchandises diversifiée, susceptible de stimuler la curiosité des consommateurs. Les étoffes vendues par les commerçants lorrains étaient pour les lainages en majorité issues des espaces français, les marchandises du Saint-Empire, de Suisse ou des Pays-Bas dominant quant à elles l'offre en cotonnades ou en toiles. Les dynamiques d'innovation dans les manufactures françaises de lainages se reflétaient ainsi très vraisemblablement sur le marché lorrain des étoffes.

Nous concentrerons notre analyse sur les différentes variétés de tissus de laine en reprenant les catégories définies et employées plus haut — «étoffes de luxe», «belles étoffes», «étoffes de laine communes», «petites étoffes de laine» et «étoffes mêlées» comprenant de la laine. Nous exclurons de nos calculs les étoffes non identifiées — c'est-à-dire inconnues des sources consultées pour caractériser les marchandises (le *Dictionnaire universel de commerce* de Savary des Bruslons dans son édition de 1744, la plus tardive, et les volumes concernant le commerce de l'Encyclopédie Méthodique, dans l'édition de 1783-1784), dans la mesure où nous n'avons pas pu déterminer de quelles fibres elles étaient composées.

Les produits peuvent apparaître dans les inventaires sous leur nom précis («espagnolette», «cadis», etc.) ou sous la simple mention de leur type générique («drap», «serge», «droguet», etc.). Qu'une forte proportion de produits soient désignés seulement par leur type dans les stocks est le signe de la grande diversité de l'offre: mal identifiés, beaucoup de biens sont définis par leurs seules caractéristiques générales. Nombre d'innovations pouvaient se glisser parmi ces produits à la désignation lâche – même si bien sûr tous n'étaient pas nécessairement des nouveautés. Nous dénombrerons les produits désignés par leur seul type générique (et non par leur désignation exacte), en considérant l'ampleur du volume

⁶ Les marchands importateurs résidaient principalement dans des pôles commerciaux comme Nancy (29.100 habitants en 1793), Lunéville (11.700 habitants), Epinal (6.700 habitants), Pont-à-Mousson (6.400 habitants), Saint-Dié (5.100 habitants), Mirecourt (4.900 habitants) ou Neufchâteau (2.800 habitants). Nous reprenons les chiffres de population fournis par la base Cassini (http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/1_navigation.php).

de ces étoffes imparfaitement identifiées comme un indice du niveau de l'innovation de produit non-réglée.

L'approche retenue n'est bien sûr pas pleinement satisfaisante, et donne simplement une idée de l'extension *maximale* de l'innovation de produit non-réglée. Un certain nombre de produits réglés pouvaient en effet être désignés par leur seul type du simple fait qu'ils étaient inconnus des experts confectionnant l'inventaire. Les mutations observées peuvent donc alors n'être qu'apparentes. Il n'empêche que si nous discernons une tendance sensible à l'accroissement de la part des étoffes non-identifiées dans les inventaires, ce peut être le signe d'une diversification de l'offre et du recul de la part des étoffes réglées dans l'ensemble de celles en circulation.

5.2 La forte proportion des lainages non-identifiés dans les stocks marchands

Nous nous appuyons ici sur les inventaires de marchands en étoffes de bonne envergure, dont les boutiques se caractérisaient par la diversité de leur offre: sept pour les années 1740 et 1750, et douze pour les années 1770 et 1780 (Tab. 6).

Dans les années 1740-1750 (Tab. 5), la proportion des étoffes non-identifiées parmi les lainages montait à 40% environ. Il est donc possible que la proportion d'innovations hors-règlements ait déjà été élevée.⁷

Tab. 5.	Part dans les stocks d	es produits identifiés seulement par leur type dans les
	années 1740-1750 ((en % de la valeur en livres lorraines - liv. l.)

Marchands	Lieu de résidence et d'activité	Lainages identifies dans les stocks (en liv. l.)	Lainages non- identifiés dans les stocks (liv. 1.)	Proportion des lainages non- identifiés (en%)	
Brion (Anselme)	Pont-à-Mousson	10649,30	4630,83	43,5	
Court (Philippe)	Lunéville	30496,52	12306,86	40,4	
Duparge (Jean-François)	Nancy	15577,90	6698,07	43,0	
Mathis (Joseph)	Epinal	9281,50	3766,40	40,6	
Parent (Alexandre)	Dieuze	13471,77	4177,38	31,0	
Rupied (François)	Lunéville	8604,63	3074,74	35,7	
Wathié (Gaspard)	Nancy	2884,29	1316,82	45,7	

⁷ Les inventaires de faillite utilisés dans cette partie sont tous conservés aux Archives Départementales de Meurthe-et-Moselle à Nancy. Les cotes sont entre parenthèses: Anselme BRION (49B 173, 1751); Philippe COURT (49B 172, 1750); Jean-François DUPARGE (49B 171, 1750); Joseph MATHIS (49B 173, 1751); Alexandre PARENT (49B 175, 1753); François RUPIED (49B 171, 1749); Gaspard WATHIE (49B 172, 1750).

Pour les années 1770-1780, nos données suggèrent une proportion de lainages non-identifiés dans les stocks d'environ 50%. Vu l'étroitesse des échantillons et leurs modalités de constitution, il semble excessif de conclure à une hausse dans la seconde moitié du siècle – tout au plus peut-on supposer que la part des lainages non-identifiés dans les stocks des marchands-détaillants était au moins du même ordre de grandeur vers 1780 que vers 1750.

Tab. 6.	Part dans les stocks des produits identifiés seulement par leur type dans les
	années 1770-1780 (en % de la valeur en livres lorraines - liv. 1.)

Marchands	Lieu de résidence et d'activité	Lainages identifies dans les stocks (en liv. l.)	Lainages non-identifiés dans les stocks (en liv. l.)	Proportion des lainages non- identifiés (en%)
Barrois (Claude)	Lunéville	8819,63	6293,55	41,6
Cormier (Jean-Baptiste)	Nancy	12723,57	13694,40	51,8
Cotte (Joseph)	Lunéville	1098,28	1460,46	57,1
Garosse (Charles)	Lunéville	7196,81	4558,32	38,8
Goguet (Anne-Françoise)	Bruyères	1591,29	2944,57	64,9
Henry (Claude)	Pont-à-Mousson	4467,16	4934,53	52,5
Lebel (Jean-Claude)	Nancy	773,30	9692,23	92,6
Méget (François)	Neufchâteau	4685,28	1813,63	27,9
Mercier (Léopold)	Epinal	3664,75	4893,47	57,2
Pellerin (François-Denis)	Epinal	895,63	1939,33	68,4
Thiriet (Nicolas)	Lunéville	5916,45	5564,13	48,5
Vaillat (Pierre)	Etain	891,45	1961,04	68,7

La très forte présence de lainages non-identifiés dans les stocks des détaillants est à relier à la grande diversité des variétés de produits disponibles, qui compliquait la tâche des experts-priseurs lors de la confection des inventaires: le «monde des biens» était sans doute assez peu lisible. Cette diversité était due notamment au grand nombre de lieux de production et aux facilités accrues d'acheminement des produits depuis des espaces éloignés. Le rythme soutenu du renouvellement de la production non-réglementée n'était en somme qu'un élément de diversification de l'offre en lainages parmi d'autres. Mais dans quelles proportions ? Le seul élément un peu tangible que nous pouvons avancer est que la production non-réglée ne représentait probablement pas plus de la moitié des stocks marchands dans la seconde moitié du XVIIIe siècle – en tenant compte des autres facteurs de non-

⁸ Les cotes sont les suivantes: Claude BARROIS (49B 219, 1781); Jean-Baptiste CORMIER (49B 222, 1783); Joseph COTTE (49B 219, 1781); Charles GAROSSE (49B 216, 1779); Anne-François GOGUET (49B 225, 1785); Claude HENRY (49B 221, 1782); Jean-Claude LEBEL (49B 217, 1780); François MEGET (49B 216, 1780); Léopold MERCIER (49B 218, 1781); François-Denis PELLERIN (49B 225, 1785); Nicolas THIRIET (49B 219, 1781); Pierre VAILLAT (49B 219, 1781).

identification, nous pouvons risquer l'hypothèse de la présence d'un tiers d'étoffes non-réglées dans les fonds de boutique.

Notons toutefois que les types de produits par lesquels les étoffes étaient désignées n'ont pas profondément changé entre le milieu et la fin du siècle: cela illustrerait le caractère plutôt conservateur des techniques de production et des attitudes de consommation — sensibles sans doute à la nouveauté, mais dans le cadre d'une offre structurée autour de types de produits connus (Tab. 7).

Tab. 7. L'apparition de types d'étoffes entre le milieu et la fin du XVIII^e siècle dans les fonds des marchands détaillants lorrains

Apparition de types de biens par sous-catégories d'étoffes entre les années 1740-1755 et les années 1780	Nombre de types de produits représentés dans les années 1780	Nombre de types de produits apparaissant	Nombre de types de produits stables	Proportion des types de produits apparaissant dans la seconde moitié du siècle
Etoffes de luxe	3	2	1	0,67
Belles étoffes	19	7	12	0,37
Etoffes de laine communes	18	6	12	0,33
Petites étoffes de laine	5	2	3	0,40
Etoffes mêlées	6	2	4	0,33

L'ampleur des innovations de produit serait ainsi plutôt à relativiser: il se peut fort que la grande diversité des nouvelles variétés de biens mises sur le marché au fil du siècle ait surtout pris la forme de variations subtiles et limitées sur des types relativement stables. L'innovation aurait de la sorte été contenue à l'intérieur de bornes étroites, s'apparentant surtout à de la «percée sur le marché».

6. Conclusion

Estimer l'ampleur de l'innovation de produit sur le marché des étoffes de laine au XVIIIe siècle achoppe sur les lacunes des sources et pose par là même des problèmes méthodologiques considérables. En croisant des documents relevant les productions de plusieurs pôles manufacturiers avec d'autres renseignant sur ce que les marchands mettaient à disposition des consommateurs, il est toutefois possible d'éclairer les dynamiques d'innovation à l'échelle du siècle, et de donner quelques ordres de grandeur. Pour les produits clairement identifiés dans les règlements

productifs, la nouveauté représentait en valeur comme en volume près des deuxtiers de l'ensemble des biens en circulation à l'échelle du siècle sur le créneau des étoffes de qualité moyenne ou médiocre, et probablement autour du tiers ou de la moitié sur celui des tissus de qualité supérieure.

Une part importante des étoffes vendues en boutique était toutefois composée de biens désignés par leur seul type générique: c'était le cas de 40 à 50% des lainages disponibles dans les boutiques lorraines dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Cela pourrait suggérer une très forte propension des manufactures textiles à mettre sur le marché des produits fréquemment renouvelés, à durée de commercialisation limitée et échappant au cadre réglementaire — par conséquent difficilement identifiables. Les grands types de biens étaient toutefois assez stables sur le siècle, les étamines ou les serges restant par exemple des produits très populaires tout au long de la période étudiée. La consommation d'étoffes était donc finalement assez routinière, et se structurait autour de types génériques éprouvés.

Si l'innovation de produit était différenciée entre les catégories de biens, elle l'était aussi entre les fabriques particulières. L'analyse des états des manufactures laisse supposer l'existence de stratégies de place, à l'initiative des milieux marchands ou productifs locaux - certains faisant le choix de l'innovation et d'autres celui de la stabilité de l'offre et du maintien de la qualité. Les réorientations de l'offre de produits sont de toute évidence à mettre en regard avec les reconfigurations de l'organisation productive locale et des structures des marchés de consommation (Thomson 1986; Minovez 2012b). Si l'innovation de produit entend à la fois répondre à la demande des consommateurs et les inciter à l'achat en créant des besoins parmi eux, il convient d'étudier les dynamiques et initiatives propres aux différents pôles productifs: c'est alors les équilibres internes entre marchands et fabricants qu'il faut interroger, mais aussi la possibilité qu'avaient les commercants des différentes fabriques de s'insérer dans des circuits de diffusion des biens et d'anticiper la demande extérieure. L'étude de l'innovation de produits au XVIIIe siècle invite en somme à étudier à nouveaux frais les structures et les dynamiques différenciées des espaces productifs.

BIBLIOGRAPHIE

Baulant, Micheline, Anton J. Schuurman, et Servais, Paul éd. 1988. Inventaires après décès et ventes de meubles: apports à une histoire de la vie économique et quotidienne, XIV^e-XIX^e siècle: actes du séminaire tenu dans le cadre du 9ème Congrès international d'histoire économique de Berne, 1986. Louvain-la-Neuve: Academia.

Berg, Maxine, et Helen Clifford, ed. 1999. *Consumers and luxury. Consumer culture in Europe 1650-1850*. Manchester: Manchester University Press.

Berg, Maxine, et Elizabeth Eger, ed. 2003. Luxury in the eighteenth century. Debates, desires and delectable goods. Basingstoke: Pelgrave.

Cailly, Claude. 1993. *Mutations d'un espace proto-industriel: le Perche aux XVIII^eXIX^e siècles.* S. l.: Fédération des Amis du Perche.

Chandy, Rajesh K., et Gerard J. Tellis. 1998. "Organizing for radical product innovation: the overlooked role of willingness to cannibalize." *Journal of Marketing Research* 35,4: 474-87.

- Chassagne, Serge. 1991. Le coton et ses patrons: France, 1760-1840. Paris: Editions de l'EHESS.
- Concato, Francis. 2004. "Capter le goût des consommateurs: naissance et renaissance de la draperie-nouveauté à Elbeuf (milieu XVIII^e siècle-vers 1830)." In *La draperie en Normandie du XIII^e au XX^e siècles*, ed. Alain Becchia, 357-377. Rouen: Publications de l'Université de Rouen.
- Garden, Maurice. 1973. "Aires du commerce lyonnais au XVIII^e siècle." In *Aires et structures du commerce français au XVIII^e siècle*, ed. Pierre Léon, 265-300. Paris: CNRS.
- Grenier, Jean-Yves. 1995. "Consommation et marché au XVIIIº siècle." *Histoire & Mesure* 10, 3-4: 371-380.
- Grenier, Jean-Yves. 1996. L'économie d'Ancien Régime: un monde de l'échange et de l'incertitude. Paris: Albin Michel.
- Harte, Negley Boyd. 1997. The New Draperies in the Low Countries and in England, 1300-1800. Oxford: Oxford University Press.
- Hoppit, Julian. 1987. Risk and Failure in English Business 1700/1800. Cambridge: Cambridge University Press.
- Jeggle, Christof 2011. "Gewerbliche Produktion und die Regulierung von Märkten: Das Leinengewerbe in Münster/Westfalen in der Frühen Neuzeit." In Regulierte Märkte: Zünfte und Kartelle. Marchés régulés: corporations et cartels, ed. Margrit Müller, Heinrich R. Schmidt, et Laurent Tissot, 91-104. Zurich: Société suisse d'histoire économique et sociale.
- Lavoisier, Antoine. (1791) 1988. De la richesse territoriale du Royaume de France, éd. Jean-Claude Perrot. Paris: Editions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques.
- Markovitch, Tihomir J. 1976. Histoire des Industries françaises (t. 1): Les industries lainières de Colbert à la Révolution. Genève-Paris: Librairie Droz.
- Minard, Philippe. 1993. "Un libéralisme en débat: notes sur l'inspection des manufactures et le système intermédiaire de Necker (1778-1779)." *Histoire, économie et société*, 12, 1: 7-16.
- Minard, Philippe. 1996. "Normes et certification des qualités: les règles du jeu manufacturier au XVIIIe siècle." In Bretagnes. Art, négoce et société de l'Antiquité à nos jours. Mélanges offerts au professeur Jean Tanguy, ed. Jean-Christophe Cassard, 173-190. Brest: Association des amis de Jean Tanguy.
- Minard, Philippe. 1998. La fortune du colbertisme. Etat et industrie dans la France des Lumières. Paris: Fayard.
- Minard, Philippe. 2003. "Réputation, normes et qualité dans l'industrie textile française au XVIII^e siècle." In *La qualité des produits en France (XVIII^e-XX^e siècles)*, ed. Alessandro Stanziani, 69-89. Paris: Belin.

- Minard, Philippe. 2007. "L'inspection des draps du West Riding of Yorkshire, ou le jeu des normes au XVIIIe siècle." In *Fraude, contrefaçon et contrebande de l'Antiquité à nos jours*, ed. Gérard Béaur, Hubert Bonin, et Claire Lemercier, 621-38. Genève: Droz.
- Minovez, Jean-Michel. 2012a. L'industrie invisible. Les draperies du Midi, XVIIe-XXe siècles. Essai sur l'originalité d'une trajectoire. Paris: CNRS Editions.
- Minovez, Jean-Michel. 2012b. La puissance du Midi. Drapiers et draperies de Colbert à la Révolution. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- Mui, Hoh-Cheung, et Lorna H. Mui. 1989. *Shops and shopkeeping in 18th century England*. Kingston-London: McGill University Press. Routledge.
- Overton, Mark, Jane Whittle, Darron Dean, et Andrew Hann. 2004. *Production and consumption in English households, 1600-1750*. London: Routledge.
- Pallach, Ulrich-Christian. 1987. Materielle Kultur und Mentalitäten im 18 Jahrhundert. Wirtschaftliche Entwicklung und politisch-sozialer Funktionswandel des Luxus in Frankreich und im Alten Reich am Ende des Ancien Régime. München: Oldenbourg.
- Perrot, Jean-Claude. 1975. Genèse d'une ville moderne. Caen au XVIIIe siècle. Paris-La Haye: Mouton & Co.-EHESS.
- Poni, Carlo. 1998. "Mode et innovation: les stratégies des marchands en soie de Lyon au XVIIIe siècle." Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine 45, 3: 589-625.
- Reddy, William R. 1986. "The structure of a cultural crisis: thinking about cloth in France before and after the Revolution." In *The social life of things. Commodities in cultural perspective*, ed. Arjun Appadurai, 261-84. Cambridge: Cambridge University Press.
- Roche, Daniel. 2007. La culture des apparences. Une histoire du vêtement, XVIIe-XVIIIe siècle. Paris: Seuil.
- Shammas Carole. 1990. The pre-industrial consumer in England and America. Oxford: Clarendon Press.
- Stanziani, Alessandro, ed. 2003. La qualité des produits en France (XVIIIe-XXe siècles). Paris: Belin.
- Teisseyre-Sallmann, Line. 1995. L'industrie de la soie en Bas-Languedoc: XVIIe-XVIIIe siècles. Paris-Genève: Honoré Champion-Droz.
- Terrier, Didier. 1996. Les deux âges de la proto-industrie. Les tisserands du Cambrésis et du Saint-Quentinois, 1730-1880. Paris: Editions de l'EHESS.
- Thomson, James K.J. 1982. Clermont-de-Lodève 1633-1789. Fluctuations in the prosperity of a Languedocian cloth-making town. Cambridge: Cambridge University Press.
- Thomson, James K.J. 1986. "Variations in industrial structure in pre-industrial Languedoc." In *Manufacture in town and country before the factory*, ed. Maxine Berg, Pat Hudson, et Michael Sonenscher: 61-91. Cambridge: Cambridge University Press.
- Van der Wee, Herman. 2003. "The Western European woollen industries, 1500-1750." In *The Cambridge History of Western textiles*, ed. David Jenkins, vol. 1: 397-472. Cambridge: Cambridge University Press.

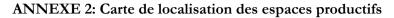
Verley, Patrick. 1994. Entreprises et entrepreneurs du XVIII^e siècle au début du XX^e siècle. Paris: Hachette.

- Villain, Julien. 2015. Appareil commercial et diffusion des biens de consommation au XVIII^e siècle. Thèse. Université Paris I Panthéon-Sorbonne.
- Villain, Julien. 2017. "Innovations de produits et transformations de l'offre disponible au XVIIIe siècle: le cas du commerce des étoffes en Lorraine." https://www.academia.edu/40089871/Linnovation_de_produits_dans_le_secte ur_textile_au_XVIIIe_siècle.
- Villain, Julien. 2021. Le commode et l'accessoire. Le commerce des biens de consommation au XVIIIe siècle. Lorraine, v. 1690 v. 1790. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- Vosgien, Sébastien. 2017. Gouverner le commerce au XVIIIe siècle. Conseil et Bureau du commerce. Paris: Comité pour l'Histoire Economique et Financière de la France.
- Wroblewski, Guillaume 2010. Les destinées divergentes des territoires lainiers: l'exemple de Reims et d'Amiens (1786-1860), Thèse. Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis.

ANNEXE 1: Cotes d'archives des états des manufactures

Les états des manufactures sont conservés aux Archives Nationales (site de Pierrefitte-sur-Seine) dans la série F^{12} . Les cotes des états utilisés sont indiquées entre parenthèses pour chaque date.

Ressort d'inspection	vers 1710	Vers 1730	Vers 1750	Vers 1770
Alençon	1714 (561)	1730 (1369 A); 1731 (561)		1778 (651)
Amiens	années 1710 (560); années 1720 (1351)	1730 et 1732 (560)	1750 (560); 1755 (1352); 1762 (1351)	
Amiens (Grandvilliers et Feuquières)	1717 à 1719 (1354)	1730 (1354)	1762 (1351)	
Auch	1716, 1723 et 1724 (1378)			
Auvergne		1723, 1725, 1726, 1727 (1376)		
Bourges	1716-1717 (554)	1725 (1373)	1759 (554)	
Caen	1715-1716 (561 ou 1369 B: 1716- 1717)	1734-1736 (561 ou 1369 B: 1733)	1753 (561 ou 1369 B: 1751- 1752)	1771 (561 ou 1369 B: 1769- 1770)
Champagne (Reims et environs)	1720 (555); 1719 (1360)	1730-1732 (555)		1767-1768 (675)
Champagne (hors Reims)	1717, 1719, 1721, 1723 (1359)			
Montauban	années 1710 et 1720 (556 et 1378); 1716 (559)	ı		1772 (1379)
Orléans	1718 (562 et 649)	1729-1732 (562); 1734 (1374)	1756 (649)	1779 (651)
Paris (Beauvais)		1727 (1362 A)		
Poitiers	1717 (564)	1725-1726-1727 (1371)	1756 (1371)	1773 (1371)
Rouen	1715 (1363)	1727 (1363)	1745 à 1755 (1363)	1768, 1770, 1771 (1364)
Rouen (Aumale)	1715-1717 (1368)	1730, 1732, 1734 (1368)	1749 (1368)	
Tours (Maine)			1762 (559)	1769-1770 (675); 1772- 1773 (559)





1 : généralité d'Alençon

2: inspection d'Amiens

3 : inspection de Grandvilliers et Feuquières

4 : généralité d'Auch

5 : généralité de Riom (Auvergne)

6 : généralité de Bourges 7 : généralité de Caen

8 : inspection de Reims

9 : généralité de Champagne

10 : généralité de Montauban

11 : généralité d'Orléans

12 : inspection de Beauvais 13 : inspection de Poitiers

14 : généralité de Rouen

15: inspection d'Aumale

16: inspection du Maine